

Concertation thématique Santé mentale #2



18 participant·es issu·es de divers secteurs, actif·ves sur le bassin, incluant des professionnel·les de la santé, du social et de la santé mentale.



Voir support de présentation [ici](#).



Les concertations thématiques des bassins visent à suivre les actualités et partager les connaissances, assurer une fonction de veille des besoins de la population, identifier les ajustements en termes d'offre et de collaboration, proposer des actions à mener collectivement. Elles sont ouvertes à tous·tes les acteur·rices social-santé.



Explorer le lien entre santé mentale et logement à partir de situations concrètes de terrain, pour identifier les ressources mobilisables sur le territoire du bassin, les angles morts dans les pratiques d'accompagnement, et les pistes de collaboration intersectorielle entre acteurs généralistes et spécialisés.

Veille des besoins de la population

Les échanges ont confirmé que les situations à l'interface de la santé mentale et du logement concernent l'ensemble des acteur·rices du bassin, des services de santé mentale aux opérateurs du logement, en passant par les services sociaux généralistes. Plusieurs besoins ont émergé :

- Clarifier par quel canal la demande d'accompagnement arrive et qui peut légitimement intervenir. La question du consentement et de l'autonomie de la personne est centrale et souvent source d'hésitation ;
- Identifier rapidement une personne de confiance autour de la personne (médecin traitant, agent de convivialité, voisin·e) comme levier d'entrée en relation ;
- Mieux distinguer syndrome de Diogène et d'autres troubles d'accumulation, qui appellent des réponses différentes ;
- Disposer de relais accessibles selon le profil de la personne : équipes outreach, services seniors, coordination d'aide et de soins, lieux de liens.

Constats et ajustements de l'offre

Ces situations, qu'elles relèvent du syndrome de Diogène ou, plus largement, de tout accompagnement complexe à l'interface de la santé mentale et du logement, se caractérisent par leur durée longue, le refus fréquent d'aide, et la nécessité d'articuler des acteur·rices de champs très différents.

Plusieurs constats ont été partagés :

- Dans les logements sociaux, les agent·es de convivialité constituent souvent le premier point de contact. Le Foyer Schaerbeekois dispose d'une réponse structurée à trois niveaux ; collectif, de proximité et individuel et est confronté à des situations de plus en plus complexes via l'insertion par le logement (art. 36 bis).
- Le projet «Réhabitat» porté par la CSD illustre une réponse intersectorielle : accompagnement psychosocial couplé à un soutien logistique pour des senior·es en situation de logement encombré.
- La question de l'autonomie reste une zone grise éthique centrale : intervenir sans demande explicite, négocier avec le bailleur, mobiliser un réseau sans l'accord de la personne sont des situations où les professionnel·les naviguent souvent seul·es, sans cadre clair.

Actions à mener collectivement et perspectives

- Explorer les pistes de bénévolat, volontariat et pair-aidance autour de ces situations, notamment via la Croix-Rouge et des dispositifs comme Dionysos ;
- Poursuivre le travail intersectoriel engagé lors de cette CT, en lien avec la Semaine de la Santé Mentale 2026 (5-11 octobre) dont le thème est «Santé mentale & Logement» ;

Save the date

La prochaine Concertation thématique Santé mentale aura lieu le **10/09/26, de 13h à 16h**.
Infos et inscription → [ici](#).

Concertation thématique Santé mentale #2

Cette concertation a combiné deux temps complémentaires: un bloc de présentations sur le lien entre santé mentale et logement, suivi d'un workshop à partir d'une situation concrète de terrain, enrichie progressivement de facteurs de complexité.

• Santé mentale et logement : repères scientifiques (*appui scientifique Brusano*)

Le logement est **un déterminant social majeur de la santé mentale** – non pas comme simple toit, mais comme ancrage matériel, psychologique et social.

À Bruxelles, le contexte est particulièrement tendu : coût élevé des loyers, vétusté du parc, surpeuplement (30% des ménages), augmentation du sans-abrisme (+25% en 3 ans).

Le lien entre logement et santé mentale est bidirectionnel : la précarité résidentielle aggrave les troubles psychiques, et inversement, les troubles psychiques fragilisent le maintien dans un logement. La présentation a également introduit le principe du **stepped-care** appliqué au logement – du logement standard au logement supervisé – et mis en avant les programmes Housing First comme approche orientée rétablissement, dont 11 projets sont actifs en Région bruxelloise pour environ 300 places.

• Le logement social face aux enjeux de santé mentale *Présentation du Foyer Schaerbeekois – Charles Traoré & François Loffet*

Le Foyer Schaerbeekois, SISP comptant 103 travailleur-euses, a présenté son organisation en trois pôles : social collectif, de proximité (12 agent-es de convivialité actif-ves de midi à minuit, 7j/7) et social individuel. Face à des profils de locataires de plus en plus complexes – notamment via l'article 36 bis d'insertion par le logement – le Foyer a développé une réflexion autour du «parcours locataire» et renforcé ses permanences d'assistant-es sociales. La question du «vivre ensemble» dans les immeubles, l'impact de quelques situations sur tout un bâtiment, et la collaboration avec des partenaires comme le SMES pour le Housing First ont été au cœur des échanges.

• Ressources logement sur le Bassin Nord-Est

Plusieurs opérateurs actifs sur le territoire interviennent à l'interface entre logement et accompagnement social: le Foyer Schaerbeekois (Schaerbeek), EvereCity (Evere), FabrikFabrik et les Habitations Bon Marché (Saint-Josse), l'Union des Locataires de Schaerbeek, ainsi que, notamment, le SMES-B pour le Housing First (Schaerbeek). Un [Focus](#) thématique sur la question du logement est en cours de rédaction chez Brusano et viendra prochainement outiller les professionnel·les du bassin sur cette thématique.